

Les Jardins de la Butte



Contrat d'engagement Saison 2023-2024

Petit Panier à 11 €

Ce contrat porte sur une période allant du **vendredi 5 Mai** au **vendredi 29 Mars** à laquelle on enlève le **vendredi 18 Août** et le **vendredi 29 Décembre**.

→ *En signant ce contrat, la famille et le producteur sont prêts à respecter mutuellement les engagements que chacun a envers l'autre.*

Le producteur s'engage à :

- Produire dans le respect de la charte de l'agriculture Biologique ainsi que de la Mention « Nature & Progrès »
- Assurer une transparence sur la vie de son exploitation (origine des produits, méthodes de travail, résultat économiques,...)
- Produire une diversité de légumes en quantité suffisante pour composer des paniers variés.
- Livrer les paniers au jour et heures fixées.
- Être régulièrement présent lors des distributions.
- Aviser les consommateurs en cas de difficulté de livraison : accident, maladies, problème climatique.
- Effectuer régulièrement des évaluations de la satisfaction.
- Être ouvert et à l'aise pour expliquer son travail.

Le Producteur :

Fabian JAUBERTOU (Les Jardins de la Butte) – 1 lieu-dit les Tertres – 37370 BUEIL-EN-TOURAINES
Tel : 06.16.97.15.57

Date : 6 Décembre 2022

Signature :

L'adhérent s'engage à :

- Payer sa part de la récolte à l'avance, en comprenant que cela implique le partage des risques et des bénéfices de la ferme.
- Venir chercher ses paniers aux jours et heures fixés ou prévenir une personne afin de trouver un arrangement.
- Communiquer en toute franchise sur les insatisfactions mais aussi sur les satisfactions.
- Partager ses initiatives avec la ferme mais aussi avec les autres familles.
- Venir effectuer 1 journée participative à la ferme.

L'Adhérent :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Date :

Signature :

Contrat 2023-2024 :

Jour de distribution : tous les vendredi de 17h30 à 19h

Lieu de distribution : 9 allée de Bellevue - 37390 La Membrolle-sur-Choisille

→ **Règlement** : par chèque à l'ordre de « **Les Jardins de la Butte** »

La valeur de l'engagement est de **506 €** correspondant à **46 paniers** d'une valeur unitaire de **11 € TTC**.

Possibilité de paiement :

- 1 chèque de 506 euros encaissé début Juin 2023.
- 2 chèques de 169 euros et 1 chèque de 168 euros encaissés début Juin 2023, début Septembre 2023 et début Décembre 2023.
- 9 chèques de 51 euros et 1 chèque de 47 euros encaissés chaque début de mois à partir de Mai 2023.

Contact :

*Amap de la Choisille : Mairie de la Membrolle, BP 13, Place de l'Europe, 37390 La Membrolle-sur-Choisille
Tél : 02.47.54.80.76 (Philippe Léon) - Mail : contact@amapdelachoisille.fr*

Les Jardins de la Butte : 1 Lieu dit Les Tertres - 37370 Bueil-en-Touraine

Tél : 06.16.97.15.57 (Fabian Jaubertou) – Mail : lesjardinsdelabutte@gmail.com